

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

DU GRH

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Alain BOUILLLOUX	Florence DEBORD (MCF)		
	Cécile NICOD (MCF)		
	Carole GIRAUDET (MCF)		
Suppléant président.e			
Marie-Cécile ESCANDE-VARNIOL			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023 DU TRA

Arrêté n°2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Carole GIRAUDET	Florence DEBORD (MCF)		
	Cécile NICOD (MCF)		
	Alain BOUILLLOUX (MCF)		
Suppléant président.e			
Marie-Cécile ESCANDE-VARNIOL			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n°2022-35

Licence Pro Collaborateur en droit social et prévention des risques professionnels			
Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Florence DEBORD	Alain BOUILLLOUX (MCF)		Didier BOILEVIN
	Dominique Cau-Bareille (MCF)		
Suppléant président.e			
Pierre-Emmanuel BERTHIER			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n°2022-35

Master 1 Droit Social			
Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG....de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Camille PERCHER	Alain BOUILLLOUX (MCF)		
	Emmanuel DOCKES (PR)		
Suppléant président.e			
Pierre-Emmanuel BERTHIER			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n° 2022-35

Master 1 Ergonomie – Parcours Travail et transitions écologique et sociétale			
Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Thierry MORLET
Valérie PUEYO	Pascal BEGUIN (PR)		
	Christelle CASSE (MCF)		
Suppléant président.e			
Pierre-Emmanuel BERTHIER			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n° 2022-35

Master 1 Sciences sociales – Parcours LuCIDiTE Lutte Contre les Inégalités et les Discriminations dans le Travail et l'Emploi			
Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Claire FLECHER	Soline BLANCHARD (MCF)		Marie-Christine CERRATO-DEBENEDETTI
	Sylvie MONCHATRE (PR)		
Suppléant président.e			
Dominique CAU-BAREILLE			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n° CAU-2022-35

Master 2 Droit social – Parcours Droit et relations sociales dans l'entreprise			
Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignantes chercheurs de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Cécile NICOD	Pierre-Emmanuel BERTHIER (MCF)		André DERUE
	Marie-Cécile ESCANDE-VARNIOL (MCF)		
Suppléant président.e			
Alain BOUILLLOUX			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n° 2022-35

Master 2 Ergonomie – Parcours Travail et transitions écologique et sociétale			
Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Pascal BEGUIN	Valérie PUEYO (MCF)		Thierry MORLET
	Christelle CASSE (MCF)		
Suppléant président.e			
Alain BOUILLOUX			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n° 2022-35

Master 2 Droit social – Parcours Ingénierie de la protection sociale			
Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Alain BOUILLLOUX	Camille PERCHER (MCF)		Solenne BARALON
	Pierre-Emmanuel BERTHIER (MCF)		
Suppléant président.e			
Emmanuel DOCKES			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n° 2022-35

Master 2 Droit social – Juriste en droit social et en ingénierie sociale

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignantes chercheurs de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Pierre-Emmanuel BERTHIER	Alain BOUILLLOUX (MCF)		Marie MESTEK
	Carole GIRAUDET (MCF)		
Suppléant président.e			
Emmanuel DOCKES			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n° 2022-35

Master 2 Droit social – Parcours Mobilité internationale des travailleurs			
Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG... de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Camille PERCHER	Alain BOUILLLOUX (MCF)		André DERUE
	Marie-Cécile ESCANDE-VARNIOL (MCF)		
Suppléant président.e			
Emmanuel DOCKES			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n° 2022-35

Master 2 Sciences sociales – Parcours LuCIDiTE Lutte Contre les Inégalités et les Discriminations dans le Travail et l'Emploi			
Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Soline BLANCHARD	Claire FLECHER (MCF)		Marie-Christine CERRATO-DEBENEDETTI
	Sylvie MONCHATRE (PR)		
Suppléant président.e			
Dominique CAU-BAREILLE			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023

Arrêté n° 2022-35

Master 2 Droit social – Parcours Théorie et pratique du droit social			
Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Emmanuel DOKES	Alain BOUILLLOUX (MCF)		
	Carole GIRAUDET (MCF)		
Suppléant président.e			
Marie-Cécile ESCANDE-VARNIOL			

COMMISSION PEDAGOGIQUE DAET– 2022-2023

Arrêté n° 2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Dominique CAU-BAREILLE			Séverine YAGUE
Suppléant président.e			

COMMISSION PEDAGOGIQUE DFSEA – 2022-2023

Arrêté n°2022-35

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Valérie PUEYO	Pascal BEGUIN (PR)		Thierry MORLET (Professionnel)
	Christelle CASSE (MCF)		
Suppléant président.e			